

Et si on essayait le « Club Nature » à l'école ?

Florence Lavault

C'est au mois d'avril dernier que j'ai participé à une visioconférence de la FCPN, la fédération des clubs CPN, Connaître et Protéger la Nature.

Je me suis laissée attirer par l'invitation, car je me demandais depuis quelques temps déjà comment agir concrètement à l'école pour sensibiliser les enfants. C'était pour l'essentiel sous la forme d'un échange de témoignages de personnes s'étant lancées, les uns ou les unes en ville, profitant d'une friche ou d'espaces plus ténus encore, d'autres plus chanceux à la montagne ou à la campagne... J'y ai plus ou moins retrouvé notre mode de fonctionnement des Samed'ICEM, personne ne surplombant le débat, des idées à la fois pratiques, humbles, enthousiastes... Pourtant à ce moment-là, nous ne pouvions pas encore sortir de nos écoles mais je me suis promis d'explorer cette ressource. Donc voici un peu en vrac des notes que j'ai prises à chaud qui pourront peut-être vous inspirer aussi.

Cette association part du constat qu'avec l'extinction progressive de la biodiversité et la disparition des espaces sauvages, chaque génération se fait un peu plus d'idées fausses. Or il est difficile d'agir positivement à partir de conceptions erronées sur les besoins de notre environnement, voire nos propres besoins... Selon les fondateurs qui animaient au départ l'esprit de *La Hulotte*, petite revue bien connue des amateurs naturalistes, il faut équilibrer l'expérience sensible avec les connaissances pour forger des citoyens éclairés qui aiment la nature et peuvent participer au débat. Ces connaissances doivent faire sens et aider à comprendre le monde. (On dirait du Freinet, non ?) « Car c'est en nommant les choses qu'on construit son rapport au monde. » Et de citer un haïku de Hubert Reeves :

J'ai croisé une fleur

Quand j'ai su son nom

Je l'ai trouvé plus belle

Les clubs CPN sont souvent, mais pas exclusivement, créés sur les temps de loisirs, pour faire prendre conscience aux enfants de la nature, comprendre qu'ils en font partie et en même temps construire des connaissances pour devenir des citoyens de demain sensibles et mobilisés. Camille par exemple s'est lancée dans son quartier et accompagne gratuitement des enfants et des personnes âgées, le mercredi des vacances et de temps en temps. Elle l'a fait d'abord sans cadre particulier avant de se constituer en association loi 1901. En l'absence d'association, pas de subvention, pas de compte bancaire, pas de salle, etc. Mais une association nécessite un minimum de paperasse administrative.

Même sans association, il est possible de s'assurer auprès de la FCPN pour environ 2 € par an et par membre (forfait selon le nombre de participants). Cette structure permet soit de faire un Club, avec une simple bande de copains ou au sein d'une structure préexistante (périscolaire, école, association de quartier, etc.), soit de s'inscrire comme "famille nature" (parents et enfants, tout simplement). C'est donc une formule ultrasouple qui permet d'emmener librement les enfants dehors ou de s'insérer dans une structure existante, ce qui a l'avantage de bénéficier des moyens de ladite structure.



Barthomiej

Ainsi un enseignant ou une enseignante peut lancer son Club qui sera sa classe et l'animera sur le temps scolaire ou bien sur le temps de midi, pour accueillir d'autres élèves que les siens. Ailleurs un gros club pourra se permettre de salarier un ou des animateurs... Il suffit de définir le cadre (par exemple accueillir des enfants inscrits ou pas, gratuité des sorties, etc.) et d'adhérer à la charte FCPN, qui demande simplement une liste des inscrits (nom, prénom). Chaque club ainsi créé se choisit un petit nom sympa du style « Les petits castors » ou n'importe quel emblème évidemment choisi par les enfants.

Catherine a créé son Club Nature dans le cadre du périscolaire. Elle fonctionne avec des petits rituels, autour du goûter, du compostage, du recyclage. La discussion donne naissance à des questionnements, des projets pédagogiques. Elle les laisse grimper aux arbres, construire des cabanes. Elle témoigne d'un fonctionnement coopératif, où les enfants sont fiers de créer ensemble et de donner des idées. Elle attribue des badges, comme le badge de naturaliste, pour motiver l'acquisition de connaissances. Il existe aussi le badge de coéquipier. A travers ces activités, ils apprennent à parler en public comme à débattre. Catherine affirme qu'ils deviennent savants ensemble, qu'ils partagent un savoir collectif.

Maélyne, elle, aime surtout le partage d'idées, grâce à la fédération. Une richesse du mouvement, à l'instar de notre structure fédérative est de pouvoir faire des échanges d'expériences avec d'autres clubs CPN (une carte les répertorie en effet sur le site). La FCPN organise aussi une rencontre internationale. La prochaine se tiendra en août 2022 en forêt de Brocéliande : avis aux amateurs !

Géraldine a quant à elle choisi de créer son Club Nature pour sa classe multi-niveaux. Elle trouve que c'est totalement justifié par les derniers programmes. Simplement il lui a fallu adapter le document CPN, très « naturaliste », pour être parfaitement raccord avec les programmes. Elle trouve que la fédération fournit des documents riches d'informations. Mais surtout que le club en lui-même est un bon apport pédagogique car les enfants vivent leurs apprentissages. Ils apprennent particulièrement à respecter la vie en développant l'empathie, en se souciant des besoins de chaque être vivant.

D'autres collègues font ce genre d'expérience au collège aussi, entre midi et 14 h, en ouvrant leur club à des partenariats avec l'Agglomération par exemple, pour l'entretien de certains milieux. C'est ainsi aussi un apprentissage social. Sans oublier les opportunités ouvertes par des rencontres annuelles de clubs (sortes de correspondances ?). Les éco-délégués peuvent trouver là bien sûr toute leur place...

Les cahiers techniques CPN, le catalogue sont riches d'autres supports pour imaginer des projets, comme par exemple dans le cadre de la dernière campagne « Les mal-aimés, j'adore ! » Thème qui bien sûr m'a beaucoup plu, faisant écho au ressenti de mes petits élèves d'ULIS.

Ce mouvement entre largement en résonance, je trouve, avec le mouvement Freinet. D'ailleurs, après ces précisions, vous ne serez pas surpris d'apprendre que la FCPN se revendique de l'éducation populaire...

Epilogue : il va sans dire que je ne suis pas restée insensible à « l'appel de la forêt »... surtout que j'attendais avec impatience de pouvoir ressortir de l'école ! C'était en avril dernier. Au conseil des maîtres du mois de mai, toujours en « visio », j'ai proposé de créer un Club Nature à l'école, ouvert aux enfants de l'école après la classe. Pour être franche, je n'ai pas soulevé beaucoup d'enthousiasme ! Seule une collègue était partante en plus de notre directrice. Cette dernière tenait à ce que cela se fasse dans une structure homologuée, par rapport à la responsabilité d'emmener des enfants dehors, et comptait sur l'« Accompagnement éducatif » qui permettait de faire en REP+ depuis des années des activités différentes des maths et du français. En septembre je lance un appel dans chaque classe, plus d'une trentaine d'enfants manifeste son intérêt, une fratrie entière entre autres, je modifie les jours, les heures pour tenir compte de toutes les contraintes possibles et imaginables... et début octobre j'apprends que la formule « Accompagnement éducatif » ne sera plus reconduite ! Les enfants attendent encore, l'un d'eux est même resté accroché sous le préau au lieu de quitter l'école, pressé de commencer tout de suite le « Club Nature ». J'ai sollicité la mairie par le biais de du Programme de réussite éducative... mais sans écho pour l'instant. J'ai bien peur que le club n'entre en hibernation avant même de voir le jour. Cependant l'idée est là et creuse son chemin, sous terre. Elle émergera autrement, ailleurs. Chez un lecteur ou une lectrice de *Chantiers* peu-être ?